



BUREAU NATIONAL

1 rue Vincent Auriol
13617 Aix en Provence cedex

04 42 33 77 66
bn@sncta.fr

www.sncta.fr

DROIT DE RÉPONSE DU SNCTA À L'ARTICLE DU MAGAZINE CAPITAL DE MAI 2018 SUR LES RESPONSABLES SYNDICAUX

Aix-en-Provence, le 4 mai 2018

Le magazine *Capital*, dans son numéro de mai 2018, prête au SNCTA, syndicat majoritaire représentant les 4000 contrôleurs aériens français, une volonté d'aller vers le modèle « privatisé » espagnol de navigation aérienne.

Le SNCTA s'étonne des méthodes du magazine *Capital* qui expose de prétendues orientations de la première organisation syndicale auprès des contrôleurs aériens sans avoir cherché à contacter le moindre de ses membres. Quelques recherches élémentaires sur le site internet sncta.fr auraient permis de rectifier les erreurs grossières de cet article.

Le SNCTA tient par ailleurs à rappeler quelques éléments sur le système de navigation aérienne espagnol, très peu enviable tant les conditions de travail y sont dégradées. Le sous-effectif en contrôleurs aériens qualifiés est tellement inquiétant que les heures supplémentaires imposées amènent les contrôleurs espagnols à travailler parfois sept jours d'affilée en pleine période de fort trafic. Cette situation est inacceptable aux yeux du SNCTA quand on connaît les niveaux de stress et de fatigue générés par la pratique du contrôle aérien dont la mission est d'assurer en temps réel la sécurité de vols volant à plus de 800 km/h.

Le SNCTA est « attaché à un service public du contrôle aérien sûr et efficace » (extrait du communiqué du comité national du SNCTA du 20 mars 2018 sur la page d'accueil du site du SNCTA, sncta.fr). En ce sens, il ne refuse pas les évolutions concertées mais est contre toute idée de privatisation. C'est donc une contre-vérité absolue d'écrire que dans ce contexte, il « est séduit par la privatisation du contrôle aérien en Espagne ».

Quant au chiffre accrocheur d'un milliard d'euros qui correspondrait au coût des mouvements de grève en question, ce chiffre est absurde et sans fondement. Il provient du travail peu scrupuleux des lobbyistes bien connus des compagnies aériennes dont *Capital* se fait le rapporteur sans même chercher à croiser des sources.

Le SNCTA rappelle enfin qu'un syndicat est une organisation conduite selon des décisions collectives. En ce sens, étriller un individu pour la simple administration de son syndicat est déplorable. Certaines divergences sont importantes entre le SNCTA et l'USAC CGT, en particulier sur l'instrumentalisation par cette dernière du droit de grève des contrôleurs aériens à des fins parfois politiques, ce qui contribue à dégrader considérablement l'image des contrôleurs aériens français. Pour autant, le SNCTA souhaite apporter son soutien au secrétaire national de l'USAC CGT ciblé par cette attaque *ad hominem* détestable.

Le SNCTA déplore donc un tel article basé sur des éléments faux, inventés voire diffamatoires. Il demande à ce que ce droit de réponse paraisse dans le prochain numéro de *Capital*.

Contact presse : presse@sncta.fr - 06 66 68 01 41

Norbert Bolis, secrétaire national CGT Aviation civile, a fait perdre l'an dernier 1 MILLIARD D'EUROS à l'économie avec ses grèves d'aiguilleurs du ciel

Bien que son organisation soit minoritaire chez les 3000 aiguilleurs du ciel (elle ne recueille que 20% des voix), il continue de faire la loi dans les tours de contrôle. Alors que son principal rival, le SNCTA (Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien - 50% des suffrages), est sorti de la gréviculture - séduits par la privatisation du contrôle aérien en Espagne, qui a entraîné des augmentations de salaire pour les contrôleurs, il est désormais ouvert aux évolutions - Norbert Bolis continue de privilégier le conflit. Et il arrive à paralyser une partie du trafic sans un seul gréviste ! Dès qu'il dépose un préavis, la direction générale de l'aviation civile (DGAC) demande en effet par précaution aux compagnies d'alléger leurs programmes de vols. Du coup, c'est le bazar dans les aéroports, même quand les contrôleurs choisissent finalement de ne pas débrayer. Diabolique.